



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU LUNDI 8 JUIN À 20H00
SALLE DU CONSEIL
HOTEL DE VILLE

ORDRE DU JOUR

Le lundi 8 juin 2026 à 20H00, le Conseil Municipal de la Commune de MARLY LA VILLE se réunira en Séance Publique, dans la salle du conseil à l'HOTEL DE VILLE pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

FINANCES

- N° 1 - Affectation des résultats d'exécution au budget primitif 2026 : modificatif
- N° 2 - Décision budgétaire modificative n°1/2026 modificatif

AFFAIRES GENERALES

- N° 3 - Commission communale des impôts directs (CCID) - Proposition des commissaires au directeur départemental des finances publiques
- N° 4 - Désignation des représentants au sein de la CAO de synergies communes

PERSONNEL

- N° 5 - Modification du tableau des effectifs
- N° 6 - CST Comité social territorial : composition - maintien ou non du paritarisme
- N° 7 - CIG ILE DE FRANCE - Renouvellement de la convention relative à l'assistance technique pour l'instruction des demandes d'allocation pour perte d'emploi
- N° 8 - Convention de partenariat avec le service départemental d'incendie et de secours du Val-d'Oise favorisant la disponibilité des sapeurs-pompiers volontaires

URBANISME

- N° 9 - rétrocession de la rue du Colombier par la CARPF
- N° 10 - Redevance d'occupation du domaine public pour les opérateurs de télécommunications – Année 2026

CULTURE

- N° 11 - Convention projet « en scène » - Ecole de musique
- N° 12 - présentation de la saison culturelle 2026-2027 - espace culturel Lucien Jean - Validation des budgets et tarifs

A Marly La Ville, le 2 juin 2026

Le Maire, André SPECQ

